

**PERSONALVORSORGESTIFTUNG DER
FELDSCHLÖSSCHEN-GETRÄNKEGRUPPE**

Rapport annuel 2017

(Version abrégée)

Rapport annuel 2017

2017 a été une très bonne année pour les caisses de pensions. Les rendements estimés sont supérieurs à 7%, et les taux de couverture se situaient fin 2017 à leur plus haut niveau depuis 2006. La contribution la plus importante à ces résultats vient du marché des actions.

La Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Boissons a réalisé un **rendement** total de **7,16%** (contre 3,98% l'année précédente) sur la fortune globale. L'évolution extrêmement positive du marché des actions a également permis d'atteindre la fourchette haute des catégories d'actions. Ainsi, le comité des placements a décidé en décembre de réduire les parts en actions de 30 millions de CHF et d'affecter ce montant à la part en actions Suisse sous-pondérée jusqu'alors (Rebalancing). Grâce à cette correction, les fourchettes de la stratégie de placement ont pu être maintenues pour la clôture du bilan.

Comparés aux actions, le marché suisse des obligations et les obligations d'Etats globales (hedged) ont réalisé des rendements bas à légèrement négatifs. Les obligations d'entreprises globales ont présenté des rendements positifs, et les placements dans l'immobilier ont connu une évolution positive également

Le produit obtenu en 2017 sur les placements de la fortune se monte à 46,97 millions de CHF (2016: 26,1 millions).

L'environnement des taux d'intérêt n'a pas évolué par rapport à l'année précédente. Les banques ont continué à appliquer des **taux négatifs** sur les avoirs de leurs clients. En 2017, les frais d'intérêts répercutés se montent à 100 217,21 CHF (2016: 100 759,00 CHF). La situation des taux d'intérêt entrave sensiblement la planification des liquidités. En effet, pour être à même de répondre à nos engagements, notamment aux versements des rentes, nous devons disposer d'une part en liquidités suffisante.

L'**excédent de recettes** au 31 décembre 2017 était de **28 millions de CHF**. Ce montant a pu être attribué à la **réserve de fluctuation de valeurs** qui s'élevait ainsi à **58,72 millions** au 31 décembre 2017. L'objectif pour la réserve de fluctuation de valeurs reste toutefois de 145,7 millions.

En 2017, les avoirs de vieillesse des actifs ont été rémunérés au taux minimal LPP de 1%. Les charges enregistrées pour la rémunération du capital épargne sont de 2,2 millions.

En décembre 2017, le conseil de fondation a décidé de réduire le **taux t'intérêt technique** de 2% à **1,75%**. Cette mesure se répercute positivement sur les rendements et améliore à long terme la situation et la stabilité financières de la caisse de pensions.

Malgré la baisse du taux d'intérêt technique et l'augmentation subséquente des provisions, le taux de couverture (fortune de prévoyance disponible mesurée au total des engagements actuariels) au 31 décembre 2017 était de **109,1%** (contre 104,73% l'année précédente).

Effectif des assurés – Avec 1'273 assurés actifs (contre 1'271 l'année précédente), l'effectif demeure inchangé. En revanche, l'effectif des bénéficiaires de rentes a diminué de 42 personnes et s'établissait à 1'520 bénéficiaires de rentes au 31 décembre 2017.

Vous trouverez de plus amples informations sur le bilan au 31 décembre 2017 dans l'annexe aux comptes annuels.

Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (Orab)

L'ordonnance entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 oblige les institutions de prévoyance à faire usage de leur droit de vote en tant qu'actionnaires pour ce qui est des placements directs et à communiquer aux assurés ce qu'elles ont voté. La fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Getränke investit uniquement dans des placements collectifs. Elle ne détient donc pas de placements au sens de l'Orab et n'est de fait pas soumise à l'obligation de voter.

Mutations au sein du personnel

Le mandat des **membres du conseil de fondation représentant les salariés** a pris fin au 30 juin 2017. Dans ce contexte, quatre membres devaient de nouveau être élus au conseil de fondation. Le scrutin a été clos le 24 mars 2017. 1'267 bulletins de vote ont été envoyés, et nous en avons réceptionné 364 jusqu'à la date butoir, ce qui correspond à une participation électorale de 28,73%.

Les personnes suivantes ont été élues:

Priska Gautschi (sortante), Secteur Administration
Daniel Berger (nouveau), Secteur Customer Supply Chain (Logistique)
Marcel Kiesewetter (nouveau), Secteur Production
Ulrich Reinhard (sortant), Secteur Vente

Le mandat s'étend sur la période comprise entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2020.

En 2017, un changement a également été enregistré au sein de l'administration. **Isabelle Anner** a quitté la caisse de pensions en novembre 2017 pour cause de maternité. **Mina Sanfilippo** lui a succédé le 23 octobre 2017.

Perspectives

En début d'année, la grande question était de savoir combien de temps l'état de grâce sur les marchés des capitaux allait durer. Dans l'intervalle, la correction effectuée répond déjà à cette interrogation. La restructuration décidée par le comité de placement (Rebalancing) en décembre 2017 a été effectuée au bon moment compte tenu de l'évolution de la situation.

Réforme Prévoyance vieillesse 2020 – La réforme de la prévoyance vieillesse a été rejetée par le vote populaire du 24 septembre 2017. En conséquence, rien ne change actuellement dans la prévoyance professionnelle. Les défis posés par l'évolution démographique et économique restent toutefois problématiques, et le débat se poursuit au niveau politique. Les milieux politiques et les partenaires sociaux sont concernés en première ligne. Le paquet «Prévoyance vieillesse 2020» rejeté par les urnes contenait des propositions incontestables pour l'avenir de la prévoyance professionnelle. La Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Boissons considère ces points et souhaite les appliquer, dans la mesure du possible:

- Le règlement prévoit une flexibilisation du départ à la retraite. Il est ainsi possible de prendre en compte les besoins des assurés.
- Le taux d'intérêt technique est régulièrement diminué depuis 2005 (baisse du rendement théorique à réaliser).

Remarque: vous trouverez des informations sur les cotisations et les prestations, les règlements de la fondation de prévoyance, des formulaires, des données de contact ou encore des informations et chiffres-clés d'actualité sur la page Internet de la caisse de pensions à l'adresse www.pvs-feldschloesschen.ch.

La prévoyance professionnelle reste un défi de taille! Nous espérons que ces informations vous seront utiles.

**Personalvorsorgestiftung der
Feldschlösschen-Getränkegruppe**

Patrik Füg, Président du conseil de fondation
Susanne Baumberger, Responsable de la fondation de prévoyance

Rheinfelden, mai 2018

BILAN	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
ACTIF		
Placement de la fortune	663'004'913.27	636'413'545.14
Liquidités	9'317'703.17	13'381'588.88
Créances	771'759.80	878'646.65
Compte courant employeur	5'536'325.25	2'282'311.00
Compte courant Swiss Life	1'948'973.65	1'977'154.75
Titres		
Obligations Suisse	215'212'418.85	188'701'925.75
Obligations Etranger (hedged)	40'878'090.20	41'747'408.75
Actions Suisse	58'313'142.92	57'864'670.84
Actions Etranger (hedged)	79'493'781.37	92'861'700.27
Actions Etranger Small Cap	28'477'063.50	29'012'200.45
Actions Marchés émergents	29'588'023.40	22'956'923.40
Parts de fond immobilier	193'467'631.16	184'749'014.40
Compte de régularisation actif	16'285.55	30'384.45
Actifs issus de contrats d'assurance	47'289'587.00	52'350'072.00
Total actif	710'310'785.82	688'794'001.59
PASSIF		
Engagements	2'871'006.85	4'071'969.40
Prestations de libre passage et rentes	2'871'006.85	4'071'969.40
Compte de régularisation passif	755'882.25	731'304.56
Provisions non techniques	727'766.85	727'766.85
Capitaux de prévoyances et provisions techniques	647'232'325.00	652'611'628.00
Capital de prévoyance assurés actifs	235'342'270.00	235'724'422.00
Capital de prévoyance retraités	374'019'481.00	384'058'753.00
Provisions techniques	37'870'574.00	32'828'453.00
Réserve de fluctuation de valeurs	58'723'804.87	30'651'332.78
Fonds libres	0.00	0.00
Situation au début de période	0.00	0.00
Excédent de produits / charges	28'072'472.09	-8'101'448.42
Constitution / Dissolution réserve de fluctuation	-28'072'472.09	8'101'448.42
Total passif	710'310'785.82	688'794'001.59

COMPTE D'EXPLOITATION

	01.01.-31.12.2017	01.01.-31.12.2016
	CHF	CHF
Cotisations et apports, ordinaires et autres	25'049'766.70	23'947'409.10
Cotisations des employés	9'449'946.61	9'214'929.59
Cotisations de l'employeur	13'011'790.49	13'240'518.91
Primes uniques et rachats	2'588'029.60	1'491'960.60
Prestations d'entrée	4'606'085.05	3'187'364.30
Apports de libre passage	4'505'285.05	2'946'654.10
Remboursement de versements anticipés EPL / divorce	100'800.00	240'710.20
<i>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</i>	<i>29'655'851.75</i>	<i>27'134'773.40</i>
Prestations réglementaires	-34'612'251.20	-36'096'953.70
Rentes de vieillesse	-20'645'287.00	-21'090'438.85
Rentes de survivants	-8'553'069.05	-8'449'753.50
Rentes d'invalidité	-2'425'209.90	-2'357'749.80
Prestations en capital lors de départs à la retraite	-2'485'292.50	-4'183'268.75
Prestations en capital en cas de décès	-503'392.75	-15'742.80
Prestations de sortie	-17'979'018.65	-14'813'358.70
Prestations de libre passage en cas de sortie	-16'527'378.05	-13'859'577.70
Versement anticipés EPL / divorce	-1'451'640.60	-953'781.00
<i>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</i>	<i>-52'591'269.85</i>	<i>-50'910'312.40</i>
Dissolution et constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	298'343.34	-14'700'662.38
Modification du capital de prévoyance assurés actifs	2'618'116.50	-14'617'152.55
Modification du capital de prévoyance retraités	10'039'272.00	-7'710'497.00
Modification des actifs issus des contrats d'assurance	-5'060'485.00	-4'227'480.00
Modification de provisions techniques	-5'042'121.00	14'727'632.00
Rémunération du capital d'épargne	-2'235'964.50	-2'835'023.45
Charges d'intérêts PLP et rentes transitoires	-20'474.66	-38'141.38
Rendement des prestations d'assurance	5'768'160.35	6'136'391.40
Prestations d'assurance	5'767'271.35	6'135'346.40
Part d'excédents issue des assurances	889.00	1'045.00
Charges d'assurance	-90'875.05	-79'465.75
Cotisations au fonds de garantie	-90'875.05	-79'465.75
Résultat net de l'activité d'assurance	-16'959'789.46	-32'419'275.73
Résultat net du placement de la fortune	45'580'800.20	24'836'561.94
Produit des intérêts sur les avoirs en banque	0.15	0.00
Charge d'intérêts sur les avoirs en banque	-100'217.21	-100'759.00
Produit des intérêts sur le compte courant employeur	1'981.25	1'309.10
Rendement Swiss Life	6.90	0.00
Produit des placements de la fortune	46'971'710.99	26'149'613.16
Frais de gestion des placements de la fortune	-1'292'681.88	-1'213'601.32
Dissolution/constitution de provision non techniques	0.00	0.00
Autres produits	34'486.30	774.65
Autres produits	34'486.30	774.65
Autres frais	-47'413.35	-34'477.99
Frais de gestion	-535'611.60	-485'031.29
Frais de gestion propres	-402'816.45	-360'109.39
Organe de révision	-27'810.00	-28'172.00
Expert en actuariat	-49'821.80	-52'940.60
Organe de surveillance	-12'914.90	-6'942.10
Conseil juridique, autres conseils et prestations informatiques externes	-39'791.45	-34'193.20
Taxes, redevances et apports	-2'457.00	-2'674.00
Excedent de produits/charges avant constitution de la réserve de fluctuation	28'072'472.09	-8'101'448.42
Constitution / Dissolution réserve de fluctuation	-28'072'472.09	8'101'448.42
Excédent de produits	0.00	0.00

Annexe au bilan annuel 2017

Forme juridique et buts

La fondation a pour but la prévoyance professionnelle dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution en faveur des salariés de Feldschlösschen Boissons SA, ainsi que des entreprises étroitement liées économiquement ou financièrement, et en faveur de leurs proches et survivants, contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité.

En plus des prestations minimales légales selon la LPP, la Fondation peut assurer d'autres mesures de prévoyance, telles des prestations de soutien dans des cas d'urgence liés à une maladie, un accident, l'invalidité ou le chômage.

La fondation se conforme à la partie obligatoire de la LPP. Elle est inscrite au registre de la prévoyance professionnelle de l'Office pour la prévoyance professionnelle et la surveillance des fondations du canton d'Argovie sous le numéro d'ordre 0232.

Employeurs affiliés

Actifs	31.12.2017	31.12.2016
Feldschlösschen Boissons SA	447	452
Feldschlösschen Supply Company AG, à partir de 1.10.2014	695	687
Carlsberg Supply Company AG	130	129
Salariés délégués (programme <i>Global Mobility</i> du groupe Carlsberg)	1	3
Total	1'273	1'271

Effectif des assurés

Actifs	31.12.2017	31.12.2016
Hommes	1'048	1'036
Femmes	225	235
Total	1'273	1'271
dont assurés dans le plan Plus	165	160

Bénéficiaires de rentes	31.12.2017	31.12.2016
Retraités	815	841
Invalides	92	107
Veuves / veufs	574	571
Rentes pour enfants	39	43
Total	1'520	1'562

Plan de prévoyance

Le plan de prévoyance repose sur la primauté des cotisations pour la *prévoyance vieillesse*. La Fondation propose deux plans de prévoyance vieillesse (Plan de base et Plan Plus). Dans le plan de base, les cotisations de vieillesse sont de 40% pour le salarié, et de 60% pour l'employeur. Le plan Plus prévoit des cotisations de vieillesse d'un montant égal pour le salarié et pour l'employeur.

Les prestations d'invalidité et de décès (*prévoyance risque*) sont calculées en pourcentage du salaire assuré (primauté des prestations). Les cotisations sont financées à raison de 40% par la personne assurée, et de 60% par l'employeur.

Risques actuariels et couverture du risque

En tant qu'institution de prévoyance autonome, la Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Boissons assume elle-même le risque lié aux prestations réglementaires de la prévoyance risque (invalidité et décès) ainsi que la prévoyance vieillesse.

Contrats d'assurance

Contrat de rente Swiss Life

Une partie de l'effectif des rentes issu de certaines institutions de prévoyance précédentes est encore assuré auprès de Swiss Life. La fondation est le souscripteur de l'assurance. C'est elle qui verse les rentes mensuelles aux retraités. Ces derniers n'ont aucune prétention à faire valoir auprès de Swiss Life.

La valeur de rachat correspondante (actifs issus de contrats d'assurance) se monte à 47,3 millions de CHF.

Bases actuarielles

Les bases réglementaires et les calculs relatifs au bilan actuariel se fondent sur les bases techniques LPP 2015 / TP 2015 (tables dites périodiques).

Le taux d'intérêt technique est actuellement de 1,75%.

Afin que l'augmentation de l'espérance de vie et les autres évolutions prévues soient prises en considération, des *Provisions pour changement de bases* ont été constituées et provisionnées.

Comme la Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Boissons assume les pertes sur les retraites dues au taux de conversion actuellement trop élevé, des *Provisions pour taux de conversion excessif* sont constituées.

Comme la fondation assume elle-même les risques actuariels en cas de décès et d'invalidité, il convient de gérer un *Fonds de fluctuation des risques* afin de pouvoir maintenir un équilibre en cas de fluctuations actuarielles (la survenance des cas de décès et d'invalidité ne correspond pas exactement aux prévisions).

	31.12.2017	31.12.2016
Changement de bases	3'688'740	1'892'902
Taux de conversion	23'181'413	20'153'961
Fonds de fluctuation des risques	<u>11'000'421</u>	<u>10'781'590</u>
Total provisions techniques	37'870'574	32'828'453

Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2

L'expert en actuariat, Monsieur Stephan Gerber de la société ABCON SA, effectue un examen annuel au sens de l'art. 52e al. 1 let. a LPP. L'examen effectué au 31 décembre 2017 a donné les résultats suivants:

Le bilan technique arrêté au 31 décembre 2017 présente un excédent actuariel de CHF 58'723'804.87. Le taux de couverture était de 109,1%. La fondation de prévoyance en faveur du personnel de Feldschlösschen Boissons n'est pas en découvert au sens de l'art. 44 OPP2.

	31.12.2017	31.12.2016
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	<u>647'232'325</u>	<u>652'611'628</u>
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	647'232'325	652'611'628
Réserves de fluctuation	58'723'805	30'651'333
Capital de la fondation et fonds libres	0	0
Fonds disponibles pour la couverture des obligations réglementaires	<u>705'956'130</u>	<u>683'262'961</u>
Taux de couverture	109,1%	104,7%

Tenue des comptes et principes d'évaluation

La comptabilisation, la tenue des comptes et l'évaluation sont faites conformément au Code des obligations (CO) et à la LPP. Les comptes annuels composés du bilan, du compte d'exploitation et d'une annexe indiquent la situation financière effective au sens de la législation en vigueur. Les critères d'évaluation retenus sont conformes aux normes de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Ces normes exigent notamment que les actifs soient inscrits au bilan à la valeur du marché. Elles ne permettent en outre plus de réserves (exception faite des réserves techniquement nécessaires). Les fonds libres de la fondation ne pourront être mentionnés que lorsque toutes les réserves auront été constituées à hauteur des montants exigés.

La totalité des actifs sera évaluée selon les valeurs du marché au jour de référence du bilan. Les cours communiqués par les offices de dépôt font foi. Pour le reste, les dispositions de l'art. 48 OPP2 et des normes Swiss GAAP RPC 26 ch. 3 s'appliquent.

Réserve de fluctuation de valeurs

L'objectif pour la réserve de fluctuation de valeurs sera déterminé par l'expert externe en placements dans le cadre d'un examen de la capacité à assumer le risque. Le calcul est généralement effectué annuellement.

Un calcul a eu lieu au 31 décembre 2017 de nouveau pour vérification. S'agissant du placement de la fortune actuel, ce calcul fixe l'objectif pour la réserve de fluctuation de valeurs à 22,5% des capitaux de prévoyance liés (niveau de sécurité de 99%, pour un horizon temporel de deux ans).

	31.12.2017	31.12.2016
Etat de la réserve de fluctuation de valeurs au 1.1.	30'651'333	38'752'781
Attribution à la charge du compte d'exploitation	<u>28'072'472</u>	<u>- 8'101'448</u>
Réserve de fluctuation de valeurs selon bilan	58'723'805	30'651'333
Objectif pour la réserve de fluctuation de valeurs	<u>145'700'000</u>	<u>150'800'000</u>
Déficit de la réserve	- 86'976'195	- 120'148'667

Stratégie de placement

Le Conseil de fondation définit les directives de placement, conseillé dans cette tâche par la société PPCmetrics AG, Zurich. La capacité à assumer le risque, les aspects démographiques et les pronostics en matière de liquidités sont des facteurs qui influent sur la stratégie de placement. A la fin de l'exercice, les marges stratégiques sont respectées dans toutes les catégories de placement.

Présentation des placements de la fortune par catégorie d'investissement

Placement de la fortune / répartition des risques

Portfolio	Interne	UBS	Credit Suisse	Swisscanto Assetimmo Cité du Levant	Total 31.12.2017	Part effective	Stratégie
Catégorie de placement	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	%	%
Créances, compte courants							
Compte de régularisation actif	8'273'344	-	-	-	8'273'344	1.2%	---
Liquidité / Marché monétaire CHF	-	9'270'730	46'973	-	9'317'703	1.3%	0 - 10%
Actions Suisse	-	-	58'313'143	-	58'313'143	8.2%	4 - 10%
Actions Etranger (hedged)	-	-	79'493'781	-	79'493'781	11.2%	6 - 14%
Actions Etranger Small Cap	-	-	28'477'064	-	28'477'064	4.0%	1 - 5%
Actions Marchés émergents	-	-	29'588'023	-	29'588'023	4.2%	1 - 5%
Obligations Suisse	-	-	262'502'006	-	262'502'006	37.0%	32 - 52%
Obligations Etranger (hedged)	-	-	40'878'090	-	40'878'090	5.8%	2.5 - 7.5%
Parts de fonds Immobilier	-	-	-	193'467'631	193'467'631	27.2%	20 - 36%
	8'273'344	9'270'730	499'299'081	193'467'631	710'310'786	100.0%	

Explication du résultat net des placements de la fortune

	Total 2016	Total 2017	Obligations Suisse	Obligations Etranger (hedged)	Actions Suisse	Actions Marchés émergents	Actions Etranger (hedged)	Actions Etranger Small Cap	Parts de fonds Immobilier
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Produit des intérêts sur les avoirs en banque	-	0	-	-	-	-	-	-	-
Charges d'intérêts sur les avoirs en banque	-100'759	-100'217	-	-	-	-	-	-	-
Produit des intérêts sur compte courant employeur	1'309	1'981	-	-	-	-	-	-	-
Rendement Swiss Life	-	7	-	-	-	-	-	-	-
Rendement réalisés sur les placements	10'213'093	9'637'623	3'168'948	1'078'894	1'145'682	566'241	1'966'109	495'363	1'216'386
Bénéfices de cours non réalisés	15'936'520	37'334'088	-3'489'507	-869'319	10'448'471	6'631'100	11'632'080	4'464'863	8'516'400
Pertes de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rendement immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de gestion du placement de la fortune									
Chiffres-clés des coûts en CHF pour les placements coll.	-909'906	-974'073	-2'152	-	-	-25'978	-1'590	-25'060	-919'293
Frais de gestion de la fortune Credit Suisse	-197'439	-197'142 *	-	-	-	-	-	-	-
Frais Global Custody Credit Suisse	-50'067	-42'183 *	-	-	-	-	-	-	-
Frais de conseil en placements / Investment Controlling	-48'681	-70'902 *	-	-	-	-	-	-	-
Conseil titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres frais bancaires	-7'509	-8'382 *	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net du placement de la fortune	24'836'562	45'580'800	-322'711	209'575	11'594'153	7'171'362	13'596'599	4'935'167	8'813'493

* Allocation sur des placements de la fortune isolés impossible

Frais de gestion des placements de la fortune

	31.12.2017	31.12.2016
Total des placements de la fortune (valeurs du marché)	663'004'913	636'413'545
dont:		
Placements «transparents»	663'004'913	636'413'545
Taux de transparence des coûts	100%	100%
Frais de gestion de la fortune comptabilisés directement	318'609	303'695
Somme de tous les chiffres-clés des placements collectifs en CHF figurant dans le compte d'exploitation	<u>974'073</u>	<u>909'906</u>
Total des frais de gestion de la fortune figurant dans le compte d'exploitation	<u>1'292'682</u>	<u>1'213'601</u>
En % des placements de la fortune transparents	0,19%	0,19%

Organes

Conseil de fondation

Délégués de l'employeur

Patrik Füeg, président
Silvia Keller
Claude Kirschner
Thomas Metzger

Délégués des salariés

Bruno Born (jusqu'au 30.6.2017)
Marcel Kiesewetter (à partir du 1.7.2017)
Priska Gautschi
Ulrich Reinhard
Christian Schumacher (jusqu'au 30.6.2017)
Daniel Berger (à partir du 1.7.2017)

Commission de coordination des placements

Claude Kirschner, président
Patrik Füeg
René Steiner
Dieter Neuschwander
Lukas Riesen, conseiller externe

Placements / Controlling/reporting

PPCmetrics AG, Badenerstrasse 6, 8021 Zurich

Gestion de patrimoine

Office de dépôt central

Credit Suisse, Zurich

Gestionnaire de fortune

Credit Suisse Asset Management - Obligations Suisse
Credit Suisse Asset Management - Obligations Etranger hedged
Credit Suisse Asset Management - Actions Suisse
Credit Suisse Asset Management - Actions Etranger hedged
Credit Suisse Asset Management - Actions Etranger Small Cap
Credit Suisse Asset Management - Actions Marchés émergents
Swisscanto Fondation de placement Immobilier
Assetimmo Fondation de placement Immobilier
Cité du Levant - Immobilier

Administration

Susanne Baumberger, responsable
Isabelle Anner, administration (jusqu'au 31.10.2017)
Mina Sanfilippo, administration (à partir du 1.11.2017)
Petra Kalt, Restart GmbH, experte fiduciaire

Organe de révision

Ernst & Young AG, Schanzenstrasse 4a, 3001 Berne

Expert en actuariat

Stephan Gerber, ABCON AG, Zentweg 13, 3000 Berne 15

Organe de surveillance

Office pour la prévoyance professionnelle et la surveillance des
Fondations du canton d'Argovie (BVSA)

Examen actuariel

L'examen actuariel est effectué tous les ans par les experts en actuariat en fin d'année civile, c'est-à-dire au jour d'établissement du bilan. Monsieur Stephan Gerber, Associé de la société ABCON AG à Berne, a remis son rapport concernant le bilan actuariel au 31 décembre 2017 le 21 mars 2018 et constate que la Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Boissons offre toute la sécurité requise pour honorer les engagements actuariels contractés.

Les dispositions actuarielles réglementaires relatives aux prestations ainsi qu'au financement sont conformes aux prescriptions légales.

La Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Feldschlösschen Boissons n'est pas en découvert au sens de l'art. 44 OPP2.

Rapport de l'organe de révision

La société Ernst & Young SA, Berne (organe de révision) a contrôlé la conformité à la loi des comptes annuels, de la gestion, des placements de la fortune et des comptes de vieillesse de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel du groupe Feldschlösschen Boissons pour l'exercice clos au 31 décembre 2017. Cet examen indique une parfaite conformité avec la législation helvétique, l'acte de fondation et les règlements en vigueur. L'organe de contrôle a recommandé l'approbation des comptes annuels.

Votre interlocutrice pour tout renseignement supplémentaire:

Susanne Baumberger
Personalvorsorgestiftung der Feldschlösschen-Getränkegruppe
4310 Rheinfelden
N° de téléphone 058/123 48 44 / susanne.baumberger@fgg.ch

www.pvs-feldschloesschen.ch